

Coronavirus (COVID-19)

Fiche en santé mentale Activités essentielles des services de santé mentale en contexte de la COVID-19

30 mars 2020

En raison de la progression de la maladie à coronavirus COVID-19 dans le monde et de l'évolution rapide de cas d'infection au Québec, nous vous invitons à prendre connaissance et à mettre en œuvre les consignes suivantes. Vous trouverez également joint à cette démarche des fiches santé mentale exposant diverses recommandations et indications quant aux activités essentielles à maintenir dans le continuum de services en santé mentale. Il est important de souligner que des précisions supplémentaires aux fiches santé mentale suivront d'ici peu.

À l'intention des gestionnaires des programmes en santé mentale et dépendance des CISSS et des CIUSSS

Les personnes vivant avec un trouble mental sont parmi les groupes vulnérables fragilisés par le contexte entourant la COVID-19, considérant qu'elles peuvent rencontrer de l'incompréhension face à la situation ou une incapacité à se protéger. De plus, ces personnes, selon leur condition médicale, sont plus à risque de développer des complications à la suite de la contamination à la COVID-19 et leur prise en charge en soins aigus ou intensifs peut s'avérer complexe.

Consignes générales

Les consignes générales sont applicables pour l'ensemble du présent document :

- Contacter l'ensemble des usagers connus ou en attente de services de santé mentale, afin d'effectuer un repérage des besoins de la clientèle;
- Adapter la prestation de services aux recommandations de prévention et de contrôle des infections en vigueur dans l'établissement en contexte de la COVID-19 pour les intervenants, les usagers et le matériel de réadaptation;

- Respecter les mesures gouvernementales de protection et de contrôle des infections mises en place dans l'établissement, notamment en matière d'hygiène, d'asepsie et de distanciation physique peu importe le milieu où les services sont dispensés;
- Les établissements doivent prendre les mesures nécessaires, adaptées selon les clientèles, pour s'assurer que tous les usagers et leurs proches comprennent la situation pandémique actuelle, les moyens pour se protéger et, le cas échéant, recourir au dépistage;
- Adapter l'offre de services pour assurer la santé, l'intégrité et la sécurité des usagers, notamment afin de prévenir toute détérioration, entre autres celles qui pourraient mener à une hospitalisation;
- Prioriser les objectifs du plan d'intervention et les activités cliniques jugées essentielles pour l'utilisateur, en privilégiant :
 - d'abord les mesures alternatives (exemples : télésanté, télé-réadaptation, suivis téléphoniques, suivis virtuels, etc.);
 - si ce n'est pas possible d'actualiser ces mesures alternatives, privilégiez l'offre de services à domicile;
 - en dernier recours, si incontournable, réaliser l'intervention dans un local dédié de l'installation.
- Si l'évolution de la situation pandémique au Québec amène des limites quant à la capacité du programme à dispenser son offre de services intégrale, les établissements doivent d'abord procéder à des reports d'interventions causant le moins de préjudices aux usagers;
- Les usagers et les proches doivent être avisés de toute modification aux activités cliniques prévues ou décision prise en lien avec cette situation. Il doit être demandé aux usagers et leurs proches de communiquer avec l'établissement si des problématiques survenaient;
- Assurer la prise en charge des usagers en niveaux de soins alternatifs (NSA) provenant des centres hospitaliers aigus ou de réadaptation.

Hospitalisation

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
Visites, sorties et congés temporaires			X	Les visites sont interdites, ainsi que les sorties et les congés temporaires. Toutefois, les visites et les sorties essentielles à l'intervention ou pour raison médicale aux usagers le nécessitant demeurent autorisées et doivent être accompagnées.
Visite à domicile (dans la planification du congé permanent)		X		Se conformer aux consignes transmises pour le soutien à domicile.
Référence en milieu d'hébergement (RI / RTF/ CHSLD / Autres)	X			Maintenir cette activité.
Activités en piscine ou gymnase			X	Suspendre toutes les activités de groupe et individuelles réalisées en piscine. Suspendre toutes les activités de groupe en gymnase ou salle d'entraînement. Évaluer la possibilité de remplacer par des activités individuelles alternatives.
Services spirituels et de loisirs		X	X	Privilégier l'intervention individuelle à l'aide des moyens technologiques (par téléphone ou autres) pour les usagers ayant une situation particulière. Suspendre les rassemblements et activités de groupe.

Services en cliniques externes, services spécialisés, hôpitaux de jour

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
Réunions administratives		X	X	Suspendre toutes réunions non essentielles (comité de travail non reliés à la pandémie, etc.). Éviter les rassemblements dans les salles communes. Prévoir des modalités pour assister aux réunions à distance.
Rencontre de concertation et d'équipe		X	X	Cesser les réunions d'équipe et éviter les rassemblements dans les salles communes ou les bureaux. Prévoir des modalités de concertation à distance, pour les situations urgentes.
Retour à domicile à la suite d'une hospitalisation		X		Cesser tous les congés temporaires ou essai d'intégration en ressources. Maintenir ces services essentiels. Appliquer les règles pour les services à domicile. Augmenter le nombre d'utilisateurs desservis, notamment en lien avec les mesures NSA.
Suivis individuels		X	X	Cesser les rencontres individuelles au bureau, à l'exception des activités essentielles ne pouvant être effectuées autrement. Les activités essentielles seront définies prochainement.
Groupes			X	Suspendre les interventions de groupe et favoriser leur remplacement par des stratégies d'auto-soins adaptées, de même que des suivis téléphoniques ou par téléconsultation en individuel.

SIV/SIM/FACT/PEP

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
Activités de réadaptation	X	X	X	<p><u>Activités à maintenir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement pour rendez-vous médical, en l'absence de modalités à distance; ▪ Distribution de la médication; ▪ Injectable; ▪ Prise de sang. <p><u>Activités à adapter (prévoir suivi téléphonique) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide pour l'épicerie (maintenir, mais regarder la possibilité de livraison); ▪ Aide à la gestion du stress (maintenir, surtout en lien avec les inquiétudes liées au COVID-19); ▪ Soutien aux AVD-AVQ; ▪ Aide aux transports (évaluation de la nécessité); ▪ Activités relatives aux aspects budgétaires. <p>Impliquer les membres de l'entourage dans la dispensation des services essentiels.</p>
Réunions administratives		X	X	<p>Suspendre toutes réunions non essentielles (comité de travail non reliés à la pandémie, etc.).</p> <p>Éviter les rassemblements dans les salles communes. Prévoir des modalités pour assister aux réunions à distance.</p>
Rencontre de concertation		X	X	<p>Cesser les réunions d'équipe et éviter les rassemblements dans les salles communes ou les bureaux.</p> <p>Prévoir des modalités de concertation à distance, pour les situations urgentes.</p>
Rencontre d'équipe et organisation du travail quotidien		X		<p>SIM et FACT : annuler les rencontres d'équipe quotidiennes.</p>

SIV/SIM/FACT/PEP

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
				<p>Organiser une rencontre téléphonique ou en téléconférence hebdomadaire afin de discuter des enjeux cliniques rencontrés.</p> <p>Le répartiteur de tâches, en partenariat avec le chef d'équipe devra planifier, pour la journée suivante, les interventions à effectuer/à maintenir et les assigner aux membres de l'équipe disponibles.</p> <p>Rôle du répartiteur de tâches :</p> <ul style="list-style-type: none">• Assumer le leadership pour la semaine entière;• Conserver un lien avec l'ensemble des intervenants en partenariat avec le chef d'équipe;• Assurer la coordination des services et la liaison avec les usagers (prise des appels) et les partenaires.

Services spécifiques de santé mentale

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
Guichet d'accès en santé mentale	X			<p>Maintenir les activités d'accès aux services et de réception des demandes de la population. Demandes évaluées en fonction des besoins, de la pertinence et du degré d'urgence.</p> <p>Contacter les usagers en attente de services afin d'identifier les personnes pour qui le contexte actuel modifierait le niveau de priorité à urgent si la mise en place des services ne s'actualise pas (exemples : famille hospitalisée ou en isolement ne pouvant plus prendre soin de leur proche, usager qui se retrouverait hospitalisé ou en niveau de soins alternatifs (NSA) s'il ne reçoit pas les services, etc.).</p> <p>En tout temps : référence à Info-social si problèmes de stress, d'anxiété, de la déprime ou des répercussions sociales associés à la pandémie.</p> <p>Toute nouvelle prise en charge de dossier ne présentant pas de risque de préjudice à l'utilisateur est reportée.</p>
Réunions administratives		X	X	<p>Suspendre toute réunion non essentielle (comité de travail non reliés à la pandémie, etc.).</p> <p>Éviter les rassemblements dans les salles communes. Prévoir des modalités pour assister aux réunions à distance.</p>
Rencontre de concertation et d'équipe		X	X	<p>Cesser les réunions d'équipe et éviter les rassemblements dans les salles communes ou les bureaux.</p> <p>Prévoir des modalités de concertation à distance, pour les situations urgentes.</p>
Suivis individuels		X	X	<p>Cesser les rencontres individuelles au bureau, à l'exception des activités essentielles ne pouvant être effectuées autrement.</p>
Groupes			X	<p>Suspendre les interventions de groupe et favoriser leur remplacement par des stratégies d'autosoins adaptées, de même que des suivis téléphoniques ou par téléconsultation en individuel.</p>